



200108 IND. SUJETIONS SPE.

28,5% x Traitement Brut
Assujetti à la règle du
travail effectif

200117 HEURES SUPPLEMENTAIRES

Heures supplémentaires
nb d'heure x Taux HS

201453 IND. HORAIRE TRAVAIL DJF

Indemnité Dimanche
et Jours Fériés
36€ jusqu'à 8h
puis majorée
de 2,64€/heure

202209 IND. COMPENSATRICE CSG

Versée à titre compensatoire
de la hausse des Charges
Sociales Généralisées

202354 PARTICIPATION A LA PSC

Prise en charge d'une partie
de la Protection Sociale
Complémentaire
(Votre cotisation
Mutuelle ex: MMJ)
à hauteur de 15€/mois

Montants Imposables

DDFIP
DE LA
HAUTE VIENNE

MOIS DE **JUILLET 2022**

N° ORDRE **A 15490**

TEMPS DE TRAVAIL **+ DE 120 H**

TOUT RENSEIGNEMENT RELATIF AU CONTENU DE CE BULLETIN DE PAYS DOIT ÊTRE DEMANDÉ AU SERVICE GESTIONNAIRE INDICÉ CI-DESSOUS. RAPPELÉZ VOTRE NUMÉRO D'IDENTIFICATION

AFFECTATION				LIBELLE				SIRET			
GESTION POSTE	24 6780	A51 069		DISP LYON CENTRE EST				17690120500672			
IDENTIFICATION								17690120500292			
MIN	NUMERO	CLÉ	VOCS	GRADE	ENFANTS A CHARGE	ECH	INDICE DU NO. D'HEURES	TAUX HORAIRE OU NBI	TEMPS PARTIEL		
210			00	SURV. ET BRIGADIER	00	03	0362				

CODE	ÉLÉMENTS	À PAYER	À DÉDUIRE	POUR INFORMATION
101000	TRAITEMENT BRUT	1755,71		
101050	RETENUE PC		194,88	
101056	RETENUE PC PSS		105,07	
200108	IND. SUJETIONS SPE.	483,46		
200117	HEURES SUPPLEMENTAIRES HS JUILLET 2022	223,68		
201453	IND. HORAIRE TRAVAIL DJF DJF JUILLET 2022	44,60		
202209	IND. COMPENSATRICE CSG	61,96		
202354	PARTICIPATION A LA PSC	15,00		
401201	C.S.G. NON DEDUCTIBLE		75,88	
401301	C.S.G. DEDUCTIBLE		157,72	
401501	C.R.D.S.		12,70	
403301	COTIS PATRON. ALLOC FAMIL		92,17	
403501	COT PAT FNAL DEPLAFONNEE		8,78	
403801	CONT SOLIDARITE AUTONOMIE		5,27	
404001	COT PAT MALADIE DEPLAFON		170,30	
411050	CONTRIB. PC		1304,14	
411056	CONTRIB. PC PSS		371,07	
411058	CONTRIBUTION ATI		5,62	
453000	REDUCTION COT. HEURES SUP.		-11,18	
501080	COT SAL RAFF		17,56	
501180	COT PAT RAFF			17,56
554500	COT PAT VST MOBILITE			35,11
011100	NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU			2031,78
558000	IMPOT SUR LE REVENU PRELEVE A LA SOURCE (TAUX PERSONNALISE 3,10%)		58,80	

VOIR EXPLICATIONS AU VERSO

* RAPPELS : VOIR DÉCOMPTÉ

NUMERO SECURITE SOCIALE	4594,43	TOTAUX DU MOIS	€ 2584,41	€ 611,43	€ 2010,02
COÛT TOTAL EMPLOYEUR		NET À PAYER	1 972,98 €	TOTAL CHARGES PATRONALES	

BASE SS DE L'ANNEE

BASE SS DE L'ANNEE	BASE SS DU MOIS
€	€ 1 755,71

MONTANT IMPOSABLE DE L'ANNEE

MONTANT IMPOSABLE DE L'ANNEE	MONTANT IMPOSABLE DU MOIS
€ 12 546,09	€ 1 896,68

COMPTABLE ASSURÉ

DDFIP 087

MIS EN PAIEMENT LE

25 JUILLET 2022

VIRE AU COMPTE N°

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

L'Echelon
Fourni par votre
dernier arrêté

L'Indice Majoré.
fourni par votre
dernier arrêté

101050 RETENUE PC
101056 RETENUE PC PSS

Cotisation Retraite
Pension Civile
Prestations Sociales

401201 C.S.G. NON DEDUCTIBLE
401301 C.S.G. DEDUCTIBLE
401501 C.R.D.S.

Cotisations Sociales

558000 IMPOT SUR LE REVENU PRELEVE A LA SOURCE

Prelevement de l'impôt à la
source = a soustraite du Net
à payer avant impot

501080 COT SAL RAFF

Cotisation Retraite Additionnelle
Fonction Publique

Montant Versé sur
Votre compte

Adresse Personnelle

Compte Bancaire pour versement